

Près de Lyon, la chasse au moustique-tigre lancée

Face à la recrudescence de virus tropicaux importés, la région Auvergne-Rhône-Alpes sonne la mobilisation

LYON - correspondant

Depuis début mai, 37 cas de chikungunya et 31 de dengue ont été recensés en Auvergne-Rhône-Alpes, un record

Confrontées à une recrudescence sans précédent de virus tropicaux importés sur leur territoire, et craignant le déclenchement d'une épidémie autochtone, les autorités sanitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) lancent une campagne de grande ampleur de traitement et de sensibilisation contre le moustique-tigre, principal vecteur de la dengue, du chikungunya et du Zika, dont le nombre de cas augmente d'année en année. Deuxième région de France la plus touchée, derrière l'Île-de-France, par les arboviroses, avec 274 cas d'infection détectés en 2024, dont 269 de dengue, la région AURA bascule dans une politique sanitaire offensive. Déjà 68 cas ont été enregistrés en mai.

Mercredi 21 mai, 2 heures du matin, dans la banlieue de Lyon. Un pick-up blanc roule à faible allure rue de Montéliar, non loin du quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône). A bord, Romain Vernet, 34 ans, et son collègue Lionel Sartini, 60 ans, agents de l'entente interdépartementale de dé-moustication, l'établissement public chargé de traquer le moustique-tigre pour les collectivités, ont une mission : répandre un insecticide antimoustique, autour du domicile d'une femme, qui, de retour de voyage, a déclaré des symptômes du chikungunya. « Nous n'avons encore jamais effectué de sortie en mai. C'est la première fois que nous démarrons aussi tôt », témoigne Romain Vernet.

Arbovirose à La Réunion

Ce cas a été signalé par un médecin généraliste, alors que la femme se plaignait de fièvre et de courbatures prononcées. Elle revenait d'un voyage à La Réunion, où une épidémie d'arbovirose sévit actuellement. Alertée, l'agence régionale de santé (ARS) a déclenché une enquête, afin d'examiner les habitudes quotidiennes de la patiente. Objectif : répertorier tous les lieux qu'elle a pu fréquenter pendant plus de vingt minutes, depuis son retour de voyage, puis se rendre sur place pour déceler la présence du moustique-tigre. « Tout part de la rapidité et de la qualité du signalement. Nous devons vite cerner les

lieux de transmission potentiels. L'enjeu est de casser la chaîne épidémique le plus tôt possible », explique Aymeric Bogey, directeur de la santé publique de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Affaibli et fiévreux, l'habitant de Vénissieux n'a pas quitté son domicile depuis quinze jours. « Ce cas de figure est le plus simple pour nous. Nous traçons un périmètre de 150 mètres autour de son domicile, ce qui correspond à la distance maximale de vol d'un moustique-tigre. Si elle s'était rendue dans un magasin ou au travail, et si la présence du moustique y avait été détectée, nous aurions répété le traitement dans chaque lieu », explique Romain Vernet.

L'opération se déroule en pleine nuit, pour éviter le contact direct du produit avec la population. Après un tour de reconnaissance, qui a permis d'éloigner un groupe discutant sur un parking, et d'interrompre les ébats d'un couple dans une voiture aux fenêtres ouvertes, l'équipe vérifie l'humidité de l'air et la vitesse du vent, puis ferme les vitres et coupe l'aération. Les agents démarrent le pulvérisateur à canon posé sur le plateau du pick-up.

Mélangé dans une cuve en aluminium d'une capacité maximale de 75 litres, le produit de type deltaméthrine, ciblant uniquement les diptères, est propulsé à l'arrière par six tuyaux flexibles. Le pick-up avance à la vitesse de dix kilomètres par heure, en suivant un itinéraire tortueux. « On ne doit pas traverser le nuage qu'on laisse derrière nous. Nous restons scrupuleusement dans le périmètre. Nous stoppons si un piéton apparaît. Les gouttelettes mettent une demi-heure à se déposer », précise Romain Vernet, en suivant les flèches de son plan. L'insecticide fait l'effet d'un brouillard dans le halo des



Un moustique-tigre sur une feuille de lierre, à Lyon, le 22 juillet 2023. ROMAIN COSTASECA/HANS LUCAS

lampadaires. A 3 heures, l'opération se répète, cette fois près du centre de Chassieu, dans un secteur composé de pavillons, autour du domicile d'une autre personne, elle aussi atteinte de chikungunya.

Depuis le début du mois de mai, 37 cas de chikungunya et 31 de dengue ont été recensés en Auvergne-Rhône-Alpes, un record. La démographie dynamique de la région

explique la hausse constante des cas d'arboviroses depuis dix ans. Il s'agit le plus souvent de virus importés par des voyageurs de retour de La Réunion ou des Antilles.

« Le moustique-tigre est le principal vecteur de ces maladies. Si une personne infectée est piquée après son retour, le moustique transporte le virus et peut le transmettre à chaque personne qu'il pique. L'épidé-

mie risque alors de démarrer à grande vitesse », insiste Elise Brotet, épidémiologiste pour Santé publique France. Les autorités veulent absolument éviter le passage d'un cas importé à un cas autochtone, d'où la chasse au moustique.

Deux cas de dengue transmise localement ont été identifiés dans le département de la Drôme en 2024, et un autre en 2019, à Ca-

luire, près de Lyon. A chaque fois, l'épidémie a été évitée. Plus de 12 % des 274 cas de maladies importées en 2024 ont donné lieu à des hospitalisations. Si une épidémie locale se déclençait, le système de santé pourrait être rapidement dépassé, dans des proportions proches de celles du Covid-19, selon les prévisions de l'ARS.

« Une action collective »

Favorisée par le réchauffement climatique, la présence de l'insecte est désormais avérée dans 1192 communes réparties dans les douze départements de la région, ce qui concerne 30 % des communes et 75 % de la population. Le nombre de communes touchées augmente d'une centaine chaque année. « La lutte efficace contre la prolifération du moustique-tigre passe forcément par une action collective et intégrée », résume Hugo Plan, directeur marketing de Bio-gents, société sise à Ecully, près de Lyon, et spécialiste du piège à moustiques-tigres pour collectivités et particuliers, vendu à 200 000 exemplaires depuis 2019.

« La demande est très forte. La zone monte progressivement vers le nord : 78 départements sont actuellement concernés », relève Hugo Plan. Les autorités insistent sur les gestes indispensables pour limiter la prolifération à proximité des lieux habités : ranger, vider ou couvrir tous les contenants d'eau stagnante possible : vases, pots, coupelles, réservoirs, bâches, jeux, pneus, brouettes... Autant de lieux de ponte qui font exploser les populations, sachant qu'une femelle produit quatre à six cycles de ponte d'une centaine d'œufs durant son mois de vie.

« Ce n'est pas toujours simple de faire comprendre aux gens que cette petite bête peut entraîner des effets très néfastes. Ils se plaignent de ses nuisances », constate Jean Boyer, président des jardins ouvriers de Villeurbanne. Depuis sept ans, les jardiniers du Clos Jacquet voient le moustique-tigre envahir les dix parcelles situées le long du ruisseau de la Rize. Leur présence augmente et la durée aussi, de mai à septembre. « Le soir, à partir de 17h30, on se fait attaquer. Les pique-niques en famille, c'est fini », déplore Jean Boyer. ■

RICHARD SCHITTLY

Pollution plastique : le poids exorbitant du secteur agroalimentaire

Une expertise scientifique collective estime que 20 % des plastiques consommés en France seraient destinés à l'agriculture et à l'alimentation

Pour rendre compte de l'ampleur de la pollution plastique, les experts convoquaient souvent jusqu'ici l'image choc du camion poubelle qui déverse chaque minute sa cargaison de déchets plastiques dans les océans. Ils vont désormais pouvoir transporter le camion dans un champ. « La contamination à l'échelle mondiale des sols agricoles est (...) supérieure à celle des océans et constitue un sujet majeur de pré-occupation » : tel est, en effet, l'un des principaux résultats d'une expertise scientifique collective sur les plastiques utilisés dans l'agriculture et pour l'alimentation, présentée vendredi 23 mai.

Pilotée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et le CNRS, cette expertise inédite a mobilisé une trentaine de chercheurs français et européens de différentes disciplines (toxicologie, économie...), qui ont analysé plus de 4 500 publications académiques et textes législatifs ou réglementaires. Elle avait été commandée en 2021 par les ministères de l'Agriculture, de l'Alimentation

et de la transition écologique, ainsi que par l'Agence de la transition écologique (Ademe), pour dresser un état des connaissances sur les usages et les impacts sur l'environnement et la santé des plastiques utilisés dans le système agricole et alimentaire. Avec en filigrane cette question : quelle est leur part dans la forte augmentation de la consommation de plastiques et de son corollaire, la pollution plastique ?

Outils de marketing

Selon les estimations issues de l'expertise, 20 % des plastiques consommés en France seraient destinés aux secteurs agricole (200 000 tonnes par an) et alimentaire, et, en grande majorité, pour les emballages des aliments et des boissons (1,3 million de tonnes par an). « C'est une estimation prudente, commente Baptiste Monsaingeon, de l'université de Reims Champagne-Ardenne, un des scientifiques qui ont piloté l'expertise. L'accès à des données consolidées est très compliqué, nous avons souvent dû nous fonder sur

elles-mêmes très approximatives. » L'expertise retrace l'histoire de « l'âge du plastique » ou comment, après la seconde guerre mondiale, tirée par l'alliance des intérêts entre l'industrie de la pétrochimie, de la plasturgie, de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de la restauration, en plus d'être des dispositifs de mise sur le marché (bouteille, barquette, film alimentaire, sachet...), les emballages plastiques sont des outils de marketing qui ont permis de façonner une « culture du jetable ».

Parallèlement, rappellent les chercheurs, l'Union européenne, à travers la politique agricole commune, a contribué, dès 1962, à l'extension des plastiques dans les exploitations agricoles pour augmenter la production : bâches d'ensilage, films de serre et de paillage, enrubannage... En France, selon les résultats de l'expertise, 73 % des plastiques agricoles sont aujourd'hui utilisés dans les exploitations d'élevages bovins, contre 55 % en Europe, pour conserver les fourrages (maïs et herbe). L'autre part concerne les cultures

serre...), à l'instar de la « mer de plastique » des champs de tomates d'Almería en Espagne. Dans un rapport publié en 2019, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture estimait que l'usage de plastique pour les serres, le paillage et l'ensilage devrait augmenter de 50 % au niveau mondial, pour passer de 6,1 millions de tonnes en 2018 à 9,5 millions de tonnes en 2030.

Usage d'intrants agrochimiques

Il n'existe pas de données exhaustives ou spécifiques sur le recyclage des déchets plastiques issus des usages agricoles, souligne l'expertise. Selon Adivalor, la filière mise en place par les professionnels pour gérer l'ensemble des déchets agricoles, 56 % des déchets plastiques seraient recyclés. Si les plastiques sont recyclables, la plupart ne sont pas recyclés et polluent les sols en se dégradant en microplastiques, rappellent les chercheurs, et « les sols agricoles sont ainsi fortement contaminés ». Les estimations évoquent un ordre de grandeur d'environ

sol agricole dans le premier mètre de profondeur, soit seulement dix fois moins qu'un sol urbain.

Les experts ont identifié plusieurs sources de pollution sans pouvoir les hiérarchiser, faute de données disponibles. Aux pratiques du paillage, de l'ensilage et des serres s'ajoutent les tuyaux d'irrigation, qui se dégradent avec le temps, les plastiques d'enrobage des engrais, des semences et des pesticides, sources directes de microplastiques. L'usage d'intrants agrochimiques, de déchets organiques (compost, digestat, boues, fumier), est également une source de microplastique. L'utilisation de déchets organiques et d'eaux d'irrigation, contaminés en amont des exploitations par le biais d'autres activités humaines, entraîne une contamination supplémentaire. Enfin, les dépôts atmosphériques de microplastiques accentuent encore la pollution.

De par leur présence dans les sols, les microplastiques sont « dangereux pour l'ensemble des organismes des écosystèmes ». Ils agissent comme un cheval de

ces toxiques. Ils sont constitués de milliers d'additifs aux effets potentiellement néfastes sur la santé. Parmi les plus de 10 000 substances identifiées dans les emballages alimentaires et capables de migrer vers les aliments, on trouve des perturbateurs endocriniens comme les phthalates ou les bisphénols.

« Leur omniprésence dans les écosystèmes continentaux, les organismes vivants et les êtres humains, ainsi que les impacts à toutes les échelles, remettent en question la possibilité même de rendre soutenable l'usage des plastiques en agriculture et pour l'alimentation », conclut l'expertise. Pour Sophie Duquesne, de l'université de Lille, l'une des coordinatrices des travaux, la priorité donnée jusqu'ici au recyclage est « contre-productive » : « Il y a un consensus scientifique autour de l'impératif de la réduction de la consommation de plastique », dit-elle. Ce que Baptiste Monsaingeon résume avec cette formule : « Il faut déplastifier le marché de l'alimentation. » ■